

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections Déclarations prospectives et Mesures financières non conformes aux normes IFRS et mesures additionnelles conformes aux normes IFRS, à la fin du présent communiqué.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. DÉCLARE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Winnipeg, le 1^{er} novembre 2019 – La Société financière IGM Inc. (IGM ou la Société) (TSX : IGM) a annoncé aujourd’hui ses résultats pour le troisième trimestre de 2019.

FAITS SAILLANTS D’IGM

- Le bénéfice net s’est établi à 202,5 millions de dollars, ou 85 cents par action, comparativement à 198,2 millions, ou 82 cents par action, au troisième trimestre de 2018.
- Le bénéfice net ajusté s’est chiffré à 202,5 millions de dollars, ou 85 cents par action, comparativement à un bénéfice net ajusté, à l’exception des autres éléments¹, de 222,7 millions, ou 92 cents par action, au troisième trimestre de 2018.
- Un dividende trimestriel de 56,25 cents par action à l’égard des actions ordinaires, identique au trimestre précédent, a été déclaré pour le troisième trimestre de 2019.
- Un actif géré record pour une fin de trimestre au 30 septembre 2019 de 162,5 milliards de dollars, soit une hausse de 1,8 pour cent par rapport à l’exercice précédent, en raison de rendements des placements favorables.
- Les ventes de fonds d’investissement se sont établies à 103 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 137 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, et ont augmenté par rapport à des rachats nets de 364 millions au deuxième trimestre de 2019.

« IGM a enregistré un actif géré record pour une fin de période, grâce aux rendements de placements générés pour nos clients, a affirmé Jeffrey R. Carney, président et chef de la direction de la Société financière IGM Inc. Nos résultats reflètent les progrès réalisés quant à l’acquisition de clients à valeur élevée à IG Gestion de patrimoine et la vigueur persistante des ventes enregistrées par Placements Mackenzie. »

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 s’est établi à 555,1 millions de dollars, ou 2,32 dollars par action, comparativement à 587,4 millions, ou 2,44 dollars par action, pour 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l’exception des autres éléments¹, s’est établi à 563,1 millions de dollars, ou 2,35 dollars par action, comparativement à 611,9 millions, ou 2,54 dollars par action, pour la période correspondante de 2018.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Un sommet inégalé de l’actif géré pour une fin de trimestre – Au 30 septembre 2019, l’actif géré des fonds d’investissement s’élevait à 90,8 milliards de dollars, en hausse comparativement à 83,1 milliards au 31 décembre 2018 et à 89,0 milliards au 30 septembre 2018.

Ventes de fonds d’investissement – Pour le troisième trimestre de 2019, les ventes de fonds d’investissement se sont élevées à 2,1 milliards de dollars, soit une légère hausse comparativement aux ventes de fonds d’investissement de 2,0 milliards au troisième trimestre de 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les ventes de fonds d’investissement se sont élevées à 6,5 milliards de dollars, en baisse de 7,0 pour cent par rapport à 7,0 milliards pour l’exercice précédent.

Ventes nettes de fonds d'investissement – Pour le troisième trimestre, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 291 millions de dollars, comparativement à des rachats nets de 64 millions il y a un an. Pour la période de neuf mois, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 842 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 610 millions il y a un an.

PLACEMENTS MACKENZIE

Un sommet inégalé de l'actif géré des fonds d'investissement – L'actif géré des fonds communs de placement était de 59,3 milliards de dollars et l'actif des FNB était de 4,1 milliards au 30 septembre 2019; l'actif géré des fonds d'investissement consolidé était donc de 62,2 milliards de dollars, alors qu'il s'élevait à 55,5 milliards au 31 décembre 2018 et à 59,5 milliards il y a un an. Au 30 septembre 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 68,3 milliards de dollars, en hausse comparativement à 62,7 milliards au 31 décembre 2018 et à 67,3 milliards au 30 septembre 2018.

Ventes de fonds communs de placement – Pour le troisième trimestre, les ventes de fonds communs de placement se sont établies à 2,3 milliards de dollars, soit le même montant qu'en 2018.² Pour le troisième trimestre, les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 139 millions de dollars, comparativement à des rachats nets de 57 millions² en 2018.

Ventes nettes de fonds d'investissement – Pour le troisième trimestre, les ventes nettes se sont établies à 491 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 258 millions² il y a un an. Pour la période de neuf mois, les ventes nettes se sont établies à 1,2 milliard de dollars, comparativement à des ventes nettes de 1,5 milliard² il y a un an.

Ventes de FNB – Les créations nettes de parts de FNB se sont élevées à 597 millions de dollars pour le troisième trimestre; l'actif géré totalisait 4,1 milliards de dollars au 30 septembre 2019, en hausse comparativement à 2,9 milliards au 31 décembre 2018 et à 3,0 milliards au 30 septembre 2018.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 56,25 cents par action à l'égard des actions ordinaires de la Société qui sera versé le 31 janvier 2020 aux actionnaires inscrits au 31 décembre 2019.

1. Les autres éléments d'un montant de 8,0 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 représentent la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Les autres éléments pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 comprenaient les éléments suivants :

- Des charges de restructuration et autres charges de 16,7 M\$ après impôt (22,7 M\$ avant impôt) découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives destinées à améliorer les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.
- Une prime de 7,8 M\$ après impôt (10,7 M\$ avant impôt) versée au rachat anticipé de débentures à 7,35 % le 10 août 2018.

2. Au troisième trimestre de 2018, un client institutionnel, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des rachats nets de 265 M\$.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 409 M\$ et des rachats nets de 398 M\$.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et, pour les périodes closes à certaines dates, de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction, et ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques d'exploitation et liés à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes associés aux activités de la Société et des facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, se reporter aux documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Les termes se rapportant à des mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », « bénéfice ajusté par action », « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » et d'autres termes semblables. Ces mesures sont utilisées pour fournir à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles visant à évaluer le rendement. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles ne sont pas directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Veuillez consulter les Faits saillants financiers ci-joints pour les rapprochements appropriés de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures prescrites par les normes IFRS.

Les termes se rapportant à des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS comprennent les termes suivants : « bénéfice avant impôt sur le résultat » et « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ». Les mesures additionnelles conformes aux normes IFRS sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la situation financière de l'entité.

WEBÉMISSION ET TÉLÉCONFÉRENCE SUR LES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

La webémission et la téléconférence de la Société financière IGM Inc. au sujet des résultats du troisième trimestre de 2019 auront lieu le vendredi 1^{er} novembre 2019 à 14 h 30 (HE). La webémission et la téléconférence sont accessibles respectivement à partir du site www.igmfinancial.com/fr ou par téléphone, au 1-800-273-9672 ou au 416-340-2216.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société les plus récents peuvent être consultés sur le site Web de la Société financière IGM Inc. au www.igmfinancial.com/fr.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

La Société financière IGM Inc. est l'une des principales sociétés diversifiées de gestion de patrimoine et d'actifs, et gère un actif total d'environ 163 milliards de dollars au 30 septembre 2019. La Société fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placement afin d'aider plus de deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. La Société exerce principalement ses activités par l'entremise d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel.

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER

PERSONNES-RESSOURCES :

Relations avec les médias :

Nini Krishnappa

416-355-2630

Nini.krishnappa@igmfinancial.com

Alida Alepian

Capital-Image

514-739-1188, poste 239

aalepian@capital-image.com

Relations avec les investisseurs :

Keith Potter

204-956-8119

investor.relations@igmfinancial.com

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.**États consolidés du résultat net**

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens,</i> <i>sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Honoraires de gestion	574 083 \$	573 825 \$	1 686 729 \$	1 693 207 \$
Honoraires d'administration	104 433	109 054	310 260	323 711
Honoraires de distribution	91 075	93 344	274 584	276 561
Produits tirés des placements nets et autres produits	17 580	15 974	55 672	48 760
Quote-part du résultat des entreprises associées	28 902	39 793	81 816	115 360
	816 073	831 990	2 409 061	2 457 599
Charges				
Commissions	272 367	270 073	822 886	826 335
Charges autres que les commissions	254 257	268 676	788 346	774 448
Charges d'intérêts	27 764	37 703	80 628	96 737
	554 388	576 452	1 691 860	1 697 520
Bénéfice avant impôt sur le résultat	261 685	255 538	717 201	760 079
Impôt sur le résultat	59 208	55 172	159 884	166 045
Bénéfice net	202 477	200 366	557 317	594 034
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	2 213	2 213	6 638
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	202 477 \$	198 153 \$	555 104 \$	587 396 \$
Bénéfice par action (en \$)				
– De base	0,85 \$	0,82 \$	2,32 \$	2,44 \$
– Dilué	0,85 \$	0,82 \$	2,32 \$	2,44 \$

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.
Faits saillants financiers

(non audité)	Pour les trimestres clos les 30 septembre			Aux 30 septembre et pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en M\$)						
Bénéfice net	202,5 \$	198,2 \$	2,2 %	555,1 \$	587,4 \$	(5,5) %
Bénéfice net ajusté ¹	202,5	222,7	(9,1)	563,1	611,9	(8,0)
Bénéfice dilué par action						
Bénéfice net	0,85	0,82	3,7	2,32	2,44	(4,9)
Bénéfice net ajusté ¹	0,85	0,92	(7,6)	2,35	2,54	(7,5)
Rendement des capitaux propres						
Bénéfice net				16,8 %	18,2 %	
Bénéfice net ajusté ¹				17,0 %	18,9 %	
Dividendes par action	0,5625	0,5625	–	1,6875	1,6875	–
Total de l'actif géré² (en M\$)				162 536 \$	159 714 \$	1,8 %
Actif géré des fonds d'investissement³				157 578 \$	153 430 \$	2,7 %
IG Gestion de patrimoine						
Fonds d'investissement⁴						
				90 779	88 992	2,0
Mackenzie						
Fonds communs de placement				59 275	57 343	
FNB				4 051	2 963	
Éliminations des soldes interproduits				(1 176)	(813)	
Fonds d'investissement ³				62 150	59 493	
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes				6 121	7 854	
Total				68 271	67 347	1,4
Investment Planning Counsel						
Fonds d'investissement⁴						
				5 365	5 532	(3,0)
Ventes nettes						
(en M\$)						
	IG Gestion de patrimoine	Mackenzie	Investment Planning Counsel	Éliminations intersociétés	Total ²	
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019						
Fonds communs de placement ⁴	(291) \$	139 \$	(60) \$	– \$	(212) \$	
FNB	–	597	–	–	597	
Éliminations des soldes interproduits	–	(245)	–	(37)	(282)	
Fonds d'investissement³	(291)	491	(60)	(37)	103	
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	–	(1 171)	–	39	(1 132)	
Total	(291)	(680)	(60)	2	(1 029)	
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019						
Fonds communs de placement ⁴	(842) \$	494 \$	(158) \$	– \$	(506) \$	
FNB	–	913	–	–	913	
Éliminations des soldes interproduits	–	(256)	–	(152)	(408)	
Fonds d'investissement³	(842)	1 151	(158)	(152)	(1)	
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	–	(1 808)	–	389	(1 419)	
Total	(842)	(657)	(158)	237	(1 420)	

1. Mesures financières non conformes aux normes IFRS :

Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 exclut une perte non récurrente de 8,0 M\$ qui représente la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 exclut :

- Une charge de 16,7 M\$ après impôt au titre des charges autres que les commissions liée à la restructuration et autres charges.
- Une charge de 7,8 M\$ après impôt qui représente une prime versée au rachat anticipé de débetures d'un montant de 375 M\$.

- Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes éliminent la double comptabilisation en ce qui a trait aux mandats de conseiller de Mackenzie réalisés pour d'autres secteurs. L'élimination de l'actif géré s'est élevée à 1,9 G\$ au 30 septembre 2019 (2018 - 2,2 G\$) et l'élimination des rachats nets s'est élevée à 2 M\$ pour le trimestre et à 237 M\$ pour la période de neuf mois.
- Les fonds d'investissement comprennent les fonds communs de placement et les FNB. L'actif géré et les ventes nettes des fonds d'investissement éliminent la double comptabilisation en ce qui a trait aux investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB. L'élimination de l'actif géré s'est élevée à 1,2 G\$ au 30 septembre 2019 (2018 - 813 M\$) et l'élimination des ventes nettes s'est élevée à 245 M\$ pour le trimestre et à 256 M\$ pour la période de neuf mois.
- Comprennent les comptes à gestion distincte.